

FICHE DE PRÉSENTATION DE L'ORGANISME MEMBRE

APCQ

Association de paralysie cérébrale du Québec

Un acteur engagé pour la dignité et les droits des personnes vivant avec la paralysie cérébrale.

Implantée à Saint-Jean-sur-Richelieu et rayonnant à l'échelle provinciale, l'Association de paralysie cérébrale du Québec (APCQ) est un organisme incontournable dans la défense des droits et la protection de la dignité des personnes vivant avec la paralysie cérébrale au Québec. Par son action à la fois locale et provinciale, elle agit chaque jour pour améliorer les conditions de vie et favoriser l'intégration sociale de ses membres.

Une mission porteuse de sens

La mission de l'APCQ est claire et ambitieuse : défendre les droits et protéger la dignité des personnes vivant avec la paralysie cérébrale. L'organisme s'engage à améliorer leurs conditions de vie, à favoriser leur employabilité et à soutenir leur pleine participation à la société.

Une clientèle au cœur de l'engagement

L'APCQ représente et accompagne l'ensemble des personnes vivant avec la paralysie cérébrale au Québec, sans distinction de région ou d'âge. Elle met un point d'honneur à répondre à leurs besoins concrets et à leur offrir un espace d'entraide et de représentation.

Des actions concrètes et inspirantes

Parmi ses activités phares, l'APCQ propose :

- De nombreuses activités culturelles et sorties tout au long de l'année.
- Un soutien personnalisé dans les démarches gouvernementales et administratives.
- Un service unique de gestion de comptes bancaires spéciaux sans frais, destiné à soutenir les levées de fonds de ses membres.

Une distinction qui force l'admiration

L'APCQ s'est distinguée récemment par la création de la chaîne YouTube Télé Handicap (2023), une tribune dédiée aux personnes vivant avec un handicap, où elles peuvent s'exprimer sur leurs droits et leur dignité.

Fait marquant : l'Association a participé à la signature d'une déclaration relative aux droits et à la dignité des personnes vivant avec la paralysie cérébrale, tenue au siège de l'UNESCO à Paris, sous la présidence d'honneur du directeur général, en présence de nombreuses représentations diplomatiques.

Une expertise précieuse pour la collectivité

L'APCQ possède une solide expertise dans les domaines suivants :

- Défense des droits et protection de la dignité.
- Intégration sociale et amélioration des conditions de vie.
- Employabilité des personnes vivant avec la paralysie cérébrale.
- Soutien aux démarches gouvernementales.

Un partenaire engagé pour l'action collective

L'organisme est prêt à collaborer activement :

- en participant à des groupes de travail thématiques ;
- en partageant son expertise et ses constats de terrain ;
- en participant à des événements (conférences, panels, journées de réflexion) ;
- en assurant une représentation politique ;
- en corédigeant des mémoires et des prises de position.

Personne-ressource pour les questions d'expertise

Contact selon le projet demandé.

Courriel générique : info@paralysiecerebrale.com

Coordonnées générales

320, Boul. du Séminaire N, local 112
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5K9
Téléphone : 450 357-2740
Sans frais : 1 800 311-3770
Site web : www.paralysiecerebrale.com
Courriel : info@paralysiecerebrale.com

Pour suivre l'APCQ sur les réseaux sociaux

- Facebook : Association de paralysie cérébrale du Québec
- Instagram : @paralysiecerebraleduquebec
- YouTube : Télé Handicap
- Logo : identique à celui utilisé sur le site web de la COPHAN.

Logo :

